



République du Niger

Plan National d'Urgence de Prévention et Lutte contre la Grippe Aviaire au Niger 2007-2010

SEPTEMBRE 2007

SOMMAIRE

Liste des Abréviations	2
I Contexte et justification	3
II Objectifs	4
III Stratégies d'intervention	5
IV Budget	7

-

LISTE DES ABREVIATIONS

BM. : Banque Mondiale

DFPP : Direction de la Faune, de la Pêche et de la Pisciculture

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

MCI : Ministère du Commerce et de l'Industrie

MHE / LCD : Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification

MRA : Ministère des Ressources Animales

MSPLCE : Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre les Endémies

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OIE : Office Internationale des Epizooties (Organisation Internationale de la Santé Animale)

WW F :world widelife fund

Résumé du Plan National d'Urgence de Prévention et Lutte contre la grippe aviaire au Niger

Suite à l'évaluation de l'exécution du plan national d'intervention d'urgence 2006-2007 de lutte contre de la grippe aviaire au Niger, le Gouvernement a élaboré un plan national d'intervention d'urgence pluriannuel dont les objectifs globaux demeurent la préservation de la santé de la population nigérienne, la sauvegarde de l'économie avicole et la biodiversité.

Les principales composantes stratégiques du plan actuel sont : la communication sur la maladie, la surveillance épidémiologique, la riposte, la réhabilitation de la fièvre avicole et la gestion d'impact environnemental de la lutte contre la grippe aviaire.

Le budget global se chiffre à douze milliards cent vingt quatre vingt onze millions soixante deux mille cinq cents x francs CFA (**12 191 062 500 F**) contre (**12 824 537 206 F**) pour le plan précédent.

Deux de ces mesures à savoir la Surveillance (santé humaine, santé animale et suivi des oiseaux migrateurs) et la Riposte, constituent les principaux coûts du budget. Elles coûtent respectivement trois milliards huit quatorze millions cent dix mille francs CFA (**3 814 110 000 F**) et quatre milliards sept vingt neuf millions cinq cent milles francs CFA (**4 729 500 000 F**)

Les coûts annuels sont de **476 422 500 F en 2007, 5 174 090 000 F en 2008, 3 471 550 000 en 2009 et 3 259 000 000 F en 2010.**

Tableau Récapitulatif des couts par an et par composante

Composante	Coûts CFA 2007	Coûts CFA 2008	Coûts CFA 2009	Coûts CFA 2010	Coûts CFA TOTAL
1 .Renforcement des capacités des comités	107 182 500	311 990 000	135 790 000	135 790 000	690 752 500
2. Communication	60 200 000	420 500 000	395 500 000	395 500 000	1 271 700 000
3. Surveillance	120 540 000	2 019 600 000	953 260 000	720 710 000	3 814 110 000
4. Riposte	163 500 000	1 762 000 000	1 477 000 000	1 477 000 000	4 729 500 000
5. Plan de gestion environnementale (PGE)	25 000 000	75 000 000	75 000 000	50 000 000	225 000 000
6. Etudes et Recherche / Action		175 000 000	40 000 000	60 000 000	275 000 000
7. Réhabilitation de la filière avicole		350 000 000	350 000 000	350 000 000	1 050 000 000
8. Suivi / Evaluation		60 000 000	45 000 000	70 000 000	135 000 000
TOTAL GENERAL	476 422 500	5 174 090 000	3 471 550 000	3 259 000 000	12 191 062 500

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

L'influenza aviaire hautement pathogène (grippe aviaire hautement pathogène) est une maladie infectieuse, très contagieuse, affectant les oiseaux domestiques et sauvages, due à des virus de la famille des *Orthomyxoviridae*.

Le virus grippal comprend plusieurs genres (ou types) dont influenza virus A. Celui-ci est divisé en sous types parmi lesquels H5 et H7. Cette infection peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux, sauvages ou domestiques. Le virus de la grippe aviaire peut se transmettre à l'homme, comme cela a été observé ces dernières années dans certains foyers en Asie, en Europe et en Afrique.

Les oiseaux migrateurs, le commerce international de la volaille et dérivés et les mouvements de populations constituent les facteurs favorisant la propagation de la maladie. En conséquence, tous ces facteurs doivent être pris en compte dans toute stratégie de lutte.

. De part sa proximité avec l'Europe, le Niger pays sahélien et continental, couvrant une superficie de 1.267.000 km² ; est l'un des premiers pays au Sud du Sahara à recevoir les oiseaux migrateurs venant dudit continent.

Pour améliorer les connaissances sur la migration des oiseaux d'eau, le Niger avec le soutien du WW F International, a classé 12 sites comme zones humides d'importance internationale totalisant 4.306.617 ha (DFPP, 2005). Ces sites ont la particularité d'abriter de novembre à mars de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs (19 espèces d'oiseaux migrateurs et plus de 290.000 individus recensés en 2000 sur un échantillon de zones humides ; selon la DFPP); et ils constituent également des lieux de pêche et de développement des productions pastorales et agricoles.

L'apparition de la grippe aviaire au plan mondial et sa notification en Asie (Chine, Vietnam, Indonésie...), en Europe (Roumanie, Turquie,) et récemment en Afrique, notamment au Nigeria voisin, a incité les gouvernements à prendre des mesures préventives pour protéger les populations et minimiser au mieux les risques d'infection de la volaille domestique et l'avifaune.

Face à la menace de la grippe, l'Etat nigérien a entrepris un certain nombre d'actions urgentes :

- La mise en place, en novembre 2005, d'un Comité National de lutte contre la Grippe Aviaire¹ dans lequel sont représentés 7 ministères, les partenaires au développement (multi et bi-latéraux, Système des Nations, ONG, Associations.....) ; Comité confirmé officiellement par l'arrêté N° 0030/MSP/LCE/DGSP/DLM du 22 Février 2006 ;
- La signature et la diffusion de l'arrêté interministériel N° 00722/MRA/MHE/LCD/MSP/LCE/MCI/PSP du 6 décembre 2005, interdisant l'importation de la volaille et des produits avicoles à partir des pays infectés;
- -Un communiqué radiotélévisé en direction des populations sur les mesures préventives ;

- La mise en place d'une Cellule Permanente aux niveaux national et régional, pour suivre l'évolution quotidienne de la situation ;
- Une campagne de sensibilisation des populations par des équipes ministérielles à travers tout le pays du 17 au 21 février 2006 ;
- la recherche des cas suspects de grippe aviaire à travers les différents systèmes de surveillance déjà existants au niveau de la santé animale, la santé humaine et du suivi des oiseaux migrateurs ;
- la suspension du permis de chasse des oiseaux sauvages;
- Des points de presse périodiques radiotélévisés sur la situation de la grippe aviaire au Niger par les Ministres concernés et par les membres du Comité national ;
- L'élaboration d'un Plan de prévention et de lutte contre la grippe aviaire, en collaboration avec les partenaires au développement.

Nonobstant ces mesures prises, le 27 février 2006, le laboratoire de Référence FAO-OIE pour la grippe aviaire confirma pour la première fois au Niger, la grippe aviaire hautement pathogène causée par le virus Influenza H5N1 sur les prélèvements effectués sur des canards dans la commune de Magaria , région de Zinder..

Le Niger entra sur la liste des pays infectés, notamment africains après le Nigeria et l'Egypte.

En fin mai 2006 un autre foyer éclata à Boko Mai GAO dans le département de Madarounfa, région de Maradi .

Si les 2 foyers ont pu être éradiqués efficacement, le risque d'apparition d'autres foyers demeure ; soit par l'intermédiaire d'importation frauduleuse des volailles, produits et sous – produits infectés soit par l'entremise des oiseaux migrateurs infectés d'origines diverses (cf la carte de migration jointe).

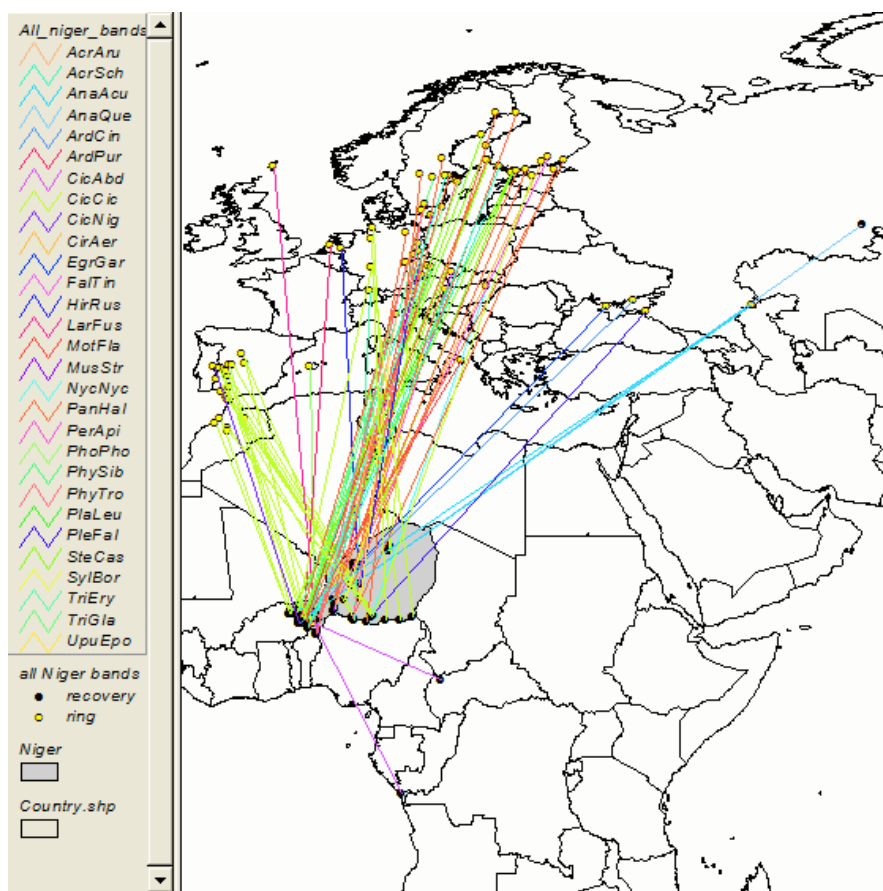
En effet la maladie a été signalée entre 2006 et 2007 dans plusieurs pays de la sous-région Ouest africaine avec lesquels le Niger importe des produits avicoles (Nigéria, Côte d'Ivoire , Burkina Faso, Ghana, Togo).

La grippe aviaire est devenue depuis lors une contrainte majeure pour le Niger pour plusieurs raisons :

- Dans le domaine des productions animales, la propagation de cette maladie redoutable ruinerait l'économie avicole , le taux de mortalité avoisinant 100% pour un cheptel avicole durement menacé chaque année d'une maladie similaire notamment la pseudo peste aviaire ou maladie de Newcastle ;
- La présence du virus H5N1 menace directement notre biodiversité et toute contamination des oiseaux sauvages locaux compliquerait d'avantage l'éradication de la maladie dans le pays. Il n'existe aucune stratégie de lutte efficace sur l'avifaune.
- En matière de santé humaine, le risque de contamination des populations ayant été en contacts avec la volaille malade et l'éventualité d'une pandémie demeurent la préoccupation de l'humanité;

Pour prévenir d'autres foyers et éviter la contamination humaine, il est absolument indispensable de mettre en oeuvre un plan national pluriannuel .de prévention et de lutte contre la grippe aviaire.

Carte1 : Voies de migration des oiseaux sauvages



Carte 2 : Localisation du foyer de grippe aviaire au Niger et dans la sous région, mars 2006



II Bilan d'exécution du plan 2006-2007, Contraintes et Perspectives :

2.1 Bilan

2.1.1 Communication

Le volet communication a été pratiquement l'avant-garde de la prévention et de la lutte contre la grippe aviaire au Niger.

Plusieurs activités ont été menées :

- La signature et la diffusion de l'arrêté interministériel N° 00722/MRA/MHE/LCD/MSP/LCE/MCI/PSP du 6 décembre 2005, interdisant l'importation de la volaille et des produits avicoles à partir des pays infectés;
- -Un communiqué radiotélévisé en direction des populations sur les mesures préventives ;
- Une campagne de sensibilisation des populations par des équipes ministérielles à travers tout le pays du 17 au 21 février 2006 ;
- Des points de presse périodiques radiotélévisés sur la situation de la grippe aviaire au Niger par les Ministres concernés et par les membres du Comité national ;
- Point sur la situation de la grippe aviaire au Niger aux députés nationaux le samedi 15 avril 2006 à l'Assemblée Nationale ;
- La production et la diffusion par le projet PACE d'un journal spécial sur la grippe aviaire et des posters de sensibilisation.

Activités menées en collaboration avec l'Unicef

Population cible :

- ✓ Partenaires
- ✓ Population en général
- ✓ Population résidant dans les zones à haut risque

Au niveau national

Formation de partenaires :

- ✓ 123 Journalistes et animateurs de radios communautaires
- ✓ 288 Cadres de la Santé, des Ressources Animales, et de l'Environnement
- ✓ 32 Leaders Religieux
- ✓ 90 Chefs Traditionnels
- ✓ 78 Aviculteurs
- ✓ 323 Douaniers
- ✓ 2,481 Mobilisateurs JNV
- ✓ 326 Chef CSI
- ✓ 1,200 Enseignants des écoles primaires
- ✓ 1,800 Représentants Parents d'élèves
- ✓ 530 Élus Locaux
- ✓ 139 Animateurs Communautaires

Activités centrées sur les médias :

Population cible: 1,6 millions ayant accès à la télévision et 5,7 millions ayant accès à la radio

- ✓ 4 sketches audio et vidéo diffusés sur les chaînes nationales, régionales et communautaires
- ✓ 120 émissions publiques (15 dans chaque région)
- ✓ 2 Feuilletons radiophoniques: Voix du Sahel et radio Dallol FM de Douthi
- ✓ Missions de reportages par la Voix du Sahel
- ✓ Distribution des cassettes pour trois scénarios épidémiologiques dans les 9 langues locales

Sensibilisation communautaire au niveau national

Population cible: 2,2 millions de mères d'enfants âgés de moins de 5 ans
Formations des Relais mobilisateurs pour la sensibilisation lors des JNV

Dans la zone cible (Régions de Maradi et Zinder)

Sensibilisation dans 600 écoles

Population cible: 60,000 élèves et 120,000 parents d'élèves

- ✓ Formation des enseignants et des COGES
- ✓ Fourniture de kit hygiène dans les écoles
- ✓ Fourniture de matériel didactique

Animations communautaires dans 482 villages

Population cible: 723,000 personnes

- ✓ Formation de formateurs/encadreurs au niveau des départements
- ✓ Formation d'animateurs communautaires
- ✓ Fourniture de produits d'hygiène pour gratification
- ✓ Fourniture de matériel didactique

2.1.2 Surveillance

La recherche des cas suspects de grippe aviaire a été faite à travers les différents systèmes de surveillance existants au niveau de la santé animale, la santé humaine et du suivi des oiseaux migrateurs.

Ce volet important du plan a été exécuté sur le terrain avec de maigre moyen des services de l'Etat, des acquis certains projets et de quelques contributions au financement du plan national. Malgré cette situation, la surveillance a été faite, et des résultats non négligeables ont été obtenus :

Entre 2006 et mi- 2007 , trente (30) suspicions de grippe aviaire chez la volaille domestique et sauvage ont été enregistrées et les prélèvements effectués et envoyés au laboratoires par le service d'élevage. Une enquête sur l'avifaune portant sur 400 sujets répartis sur

l'ensemble du territoire national a été effectuée par le CIRAD-EMVT sur financement de la FAO.

Les résultats d'analyses ont confirmés 2 foyers de grippe hautement pathogène au H5N1 à Magaria (Février 2006) et à Boko Mai Gao (juin 2006).

Dans le cadre du diagnostic différentiel, 7 cas de la maladie de Newcastle ont été confirmés.

Aucun cas de grippe aviaire n'a été détecté sur l'avifaune ; de même aucune suspicion de cas humain n'a été enregistrée.

Enfin pour améliorer la détection rapide des cas sur la volaille, un système de surveillance active a été mis en place dans les localités à risques (frontière) des régions de Dosso et Tahoua.

2.1.3 Riposte

Foyer de Magaria région de Zinder :

Avec le foyer animal de grippe aviaire de Magaria confirmé le 27 février, le Niger a su gérer la situation au mieux, malgré le temps écoulé.

Un abattage sanitaire a été organisé avec succès du 10 au 11 avril 2006.

Toute la volaille domestique a été abattue dans le périmètre infecté (cf la carte de zonage annexe1) et les propriétaires indemnisés sur place selon une grille officielle adoptée.

Autour de la zone d'abattage est instituée une zone de surveillance dans un rayon de 10 kms.

Les résultats du dépouillement des 1950 fiches d'abattages de Magaria : 17 891 de têtes de volaille abattue pour un coût d'indemnisation de 18 871 650 F.

Lors des abattages, 44 autopsies de volaille toutes espèces confondues ont été faites et des prélèvements de sérums et de trachée-intestins faits ont été envoyés au laboratoire de référence. Les résultats étaient négatifs en détection d'antigène et d'anticorps du Virus influenza. Des anticorps contre la maladie de Newcastle ont été détectés sur certains échantillons. Le foyer était éteint.

La population humaine à risque a été soumise est sous surveillance médicale, aucun cas suspect humain n'a été déclaré.

Le personnel de santé humaine a été formé pour la prise en charge des cas humains.

Foyer de Boko Mai-Juin Région de Maradi :

Concernant le 2ème foyer confirmé le 1^{er} juin ans le village de Boko Mai Gao, l'abattage sanitaire de 1308 sujets a eu lieu dans 3 villages le 9 juin 2006. Les prélèvements effectués dans la zone d'abattage se sont avérés négatifs au laboratoire et au laboratoire de référence de Padoue en Italie.

Ce dernier foyer étant également assaini.

2.2 Renforcement de capacité

En matière d'appui en équipement, 1 véhicule 4x4, 35 motos cross, 10 ordinateurs, 1 télévision, 1 data Show, 1 caméra digital 1 lot de matériel de protection, 1 lot matériel de laboratoire ont été acquis.

En matière de diagnostic en santé animale, le laboratoire est actuellement capable d'une batterie de tests allant des tests sérologiques rapides aux tests de biologie moléculaire (PCR conventionnel et PCR à temps réel) de la grippe aviaire et le diagnostic différentiel avec la maladie de Newcastle.

Dans le domaine de la formation, pratiquement tous acteurs techniques ont été formés du niveau central à la base sur la lutte contre la grippe aviaire selon les recommandations des organisations internationales FAO, OIE et l'OMS.

Dans le cadre d'appuis méthodologiques, plusieurs missions d'appuis des experts de la FAO, de l'OMS, UNICEF, OIE, et d'autres Agences du Système des Nations Unies et de certains partenaires ont appuyés la conception et la mise en œuvre du plan national.

En matière d'échanges d'expérience, les membres du Comité national ont participé à plusieurs ateliers et fora internationaux.

On peut citer entre autres :

- Participation à Bamako au Mali du 23 au 26 janvier 2006 à l'Atelier de lancement du projet régional FAO/ TCP/RAF 3016 (E) – d'Aide d'Urgence pour la détection précoce et la prévention de la grippe aviaire en Afrique de l'Ouest et du Centre avec la collaboration de l'UEMOA;

- Participation à la Réunion du Groupe d'experts sur le Mécanisme sous régional de Coordination de la Prévention et de la Riposte contre la grippe aviaire, Bamako (Mali), 16 – 17 mars 2006 ;

- Participation à l'Atelier régional sur l'harmonisation des plans de prévention et de lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène en Afrique, Bamako (Mali), 18 – 19 mars 2006 ;

- Participation à la Réunion du Système des Nations Unies sur la Grippe Aviaire à Libreville Gabon mars 20-22 mars 2006;

- Participation à la conférence scientifique internationale sur la grippe aviaire et le rôle des oiseaux migrateurs à Rome en Italie du 30 au 31 mai 2006 ;

- Participation à la réunion d'experts des pays membres de la CEDEAO et de la République Islamique de Mauritanie sur la grippe aviaire à Abuja Nigéria du 20 au 22 juin 2006, suivie de la réunion des Ministres le 23 juin 2006 ;

2.2.3 Bilan Financier

La contribution des partenaires se chiffre en acquis au montant estimé de 1 milliard six cents soixante dix huit millions huit cents cinquante milles deux cents cinquante francs (1 678 850 250 F CFA). La liste des contributions est donnée en annexe2.

Ce soutien des partenaires a joué un rôle déterminant dans la maîtrise de la situation de la grippe au Niger, qu'ils trouvent ici toute la Gratitude du Peuple Nigérien et de son Gouvernement pour cette marque d'attention.

2. 2 Les points forts :

Pour réussir la lutte contre la grippe au Niger les aspects suivants ont été déterminants :

- Mesures préventives :
 - Interdiction d'importation , contrôle aux frontières
 - Confinement de la volaille à l'échelle nationale
- Large campagne de communication
- Approche intégrée et complémentarité des secteurs
- Appuis techniques et financiers des partenaires
- Maladie confinée à la volaille domestique.

2.3 Les contraintes

- Surprise apparition du premier foyer
- Insuffisance de préparation (manque d'équipement de protection et de désinfection, de formation du personnel et de moyens pour la surveillance sur le terrain)
- Défi technique :
 - Inexpérience en matière d'abattage sanitaire foyers d'épizooties aviaire
 - Grille d'indemnisation
 - Protocole d'abattage
 - Evaluation des effectifs à abattre en élevage traditionnel
 - Difficulté d'approche sur le confinement des pintades
- Manque de moyens pour financer l'opération.

2.4 Les perspectives

Il est indéniable que le Niger a acquis une solide expérience en matière de lutte contre la grippe, grâce à l'engagement de l'Etat et de ses partenaires au développement.

Néanmoins le contexte épidémiologique mondial(l'Europe, l'Asie, l'Afrique restent infectées) et sous régional, recommande une certaine prudence et la lutte contre la grippe aviaire s'inscrit désormais dans un processus de longue haleine.

Le Niger, comme par le passé ne restera pas en marge de cette lutte, mieux l'expérience acquise sera consolidée dans ce domaine. De même, certaines lacunes du plan 2006-2007 seront comblées, notamment la mise en œuvre de la gestion d'impact environnemental, la simulation du nouveau plan notamment sur d'éventuels cas humain et la réhabilitation de la filière avicole ; l'approche médicale ayant occulté l'aspect socioéconomique de la lutte.

III. OBJECTIFS :

2.1– Objectif Global

L'objectif global est la préservation de la santé de la population nigérienne, la sauvegarde de l'économie avicole nationale et la biodiversité

2-2 Objectifs Opérationnels :

- Eradiquer la maladie des périmètres infectés ;
- Intensifier la surveillance de la volaille domestique et l'avifaune pour la détection d'éventuels cas suspects ;
- Assurer la surveillance médicale des populations dans le périmètre infecté;
- Assurer un suivi permanent des sites régulièrement fréquentés par les oiseaux d'eau migrateurs ;
- Assurer la formation des agents de santé animale, de la santé humaine et de l'environnement en matière de surveillance et de prise en charge des cas ;
- Mettre en place un système efficient de circulation de l'information sur la grippe aviaire;
- Mettre en place un mécanisme d'information, de communication et de sensibilisation des populations ;
- Renforcer les capacités d'analyse des laboratoires nationaux et des services,
- Soutenir la filière avicole des conséquences socioéconomiques engendrées par la grippe aviaire,
- Minimiser les impacts négatifs de la lutte contre la grippe sur l'environnement (gestion des déchets générés).

IV Stratégies d'intervention

L'atelier tenue à Maradi du au sur l'évaluation de l'exécution du Plan 2006-21007 a retenu 3 axes principaux d'intervention à savoir la communication, la surveillance épidémiologique et la riposte en cas de confirmation de cas humain et ou animal.

Enfin il s'agit de consolider les activités déjà menées avec succès lors de l'exécution du Plan 2006-2007.

En plus de ces 3 principales composantes, de nouvelles composantes ont été identifiées pour mieux assurée la lutte intégrée à savoir, le renforcement des différents comités, la gestion de l'impact environnementale, la réhabilitation de la fièvre avicole, recherche action/études et le suivi / l'évaluation.

Le dispositif opérationnel est constitué :

- du comité national
- de la cellule permanente,
- de 5 unités spécialisées : Unité santé animale, unité santé humaine, unité environnement, unité communication et unité socio économie ;
- et de 8 comités régionaux et de leurs démembrements aux niveaux des départements, communes et villages

Sous la coordination du comité national, toutes ces structures sont chargées de la mise en oeuvre de façon intégrée des 8 composantes prévues dans le nouveau plan.

V Description des composantes

Appuis aux différents comités :

La gestion technique de la lutte contre grippe aviaire au Niger est gérée par le Comité National, les comités régionaux, départementaux et locaux.

Suite à une mission suivie de ces différents comités du 7 au 14 février 2007, faite par le Comité national sur instruction du Ministre des Ressources animales assurant la tutelle de la lutte contre la grippe aviaire, l'une des principales contraintes identifiées était le manque de moyens de fonctionnement de ces comités. Ils seront appuyés en moyens de communications, bureautique dans le cadre de ce projet.

Communication :

La communication a été et sera encore l'avant-garde de la lutte contre la grippe aviaire au Niger. Avec l'appui du Gouvernement japonais, un appui consistant de 885 000 \$ US a été reçu par l'UNICEF Niger et aussi l'ONG Internationale Plan Niger.

Cet appui a permis au Comité National via l'Unité de communication et l'UNICEF de développer cet aspect sur plusieurs angles :

- Information sensibilisation du public à travers des messages, sketches, (conçus et adaptés aux réalités locales) radiotélévisés en langues nationales ;
- La formation de tous les médias publics et privés sur la communication grippe aviaire ;
- La formation et la sensibilisation des leaders d'opinion notamment les chefs traditionnels, les religieux, les enseignants, l'impact est perceptible sur le terrain, la mission de suivi des différents comités effectuée en février en a eu la preuve ;
- La formation intégrée des formateurs régionaux des cadres de la santé, élevage et de l'environnement dans les régions de Zinder, Do, Tahoua, Agadez, Diffa, Niamey et Tillabéry.

Le financement de cette composante, permettra la consolidation et la capitalisation optimale de tous ces acquis :

- 1 Consultations et formations des participants
- 2 Formation des médias
- 3 essai, production et diffusion des messages des messages
- 4 Sensibilisation et Mobilisation Sociale
- 5 Communications pour la surveillance
- 6 Communications pour la compensation
- 7 système de reportage à temps réel :

Surveillance épidémiologiques :

Sessions de formation sur les mesures de prévention et de contrôle aux niveaux national, régional et départemental (telles que la mise en application de la réglementation sur le HPAI) (Approximativement 130 agents- 3 sessions)

Avec l'avènement de la grippe aviaire, une série de formations a été initiée à l'endroit des cadres des services vétérinaires, notamment la formation des formateurs régionaux et départementaux, la formation d'une partie des cadres de terrain. Ceci a permis de mettre en œuvre la surveillance de routine de la grippe aviaire.

La révision du protocole de surveillance de la grippe aviaire, incluant la surveillance active avec des outils standardisés implique un recyclage de l'ensemble de l'encadrement sanitaire

Il sera organisé un atelier de formations de formateurs régionaux qui à leur tour formeront les formateurs départementaux qui seront responsables de la formation des cadres de terrain du niveau opérationnel.

B.1 Renforcement du système de surveillance passive à l'intérieur du pays (surveillance de la maladie au niveau de la communauté et réseaux de prévention précoce)

La surveillance passive sur le terrain est une activité quotidienne des services vétérinaires.

Par rapport à la surveillance de la grippe aviaire, elle fait avec des moyens très modestes malgré les résultats palpables qui sont produits. Ils manquent à l'encadrement sanitaire le matériel de prélèvements, les fiches d'enquêtes, la logistique et son fonctionnement. Même

En cas de prélèvement envoi au laboratoire est un problème faute de moyen.

B.2 Renforcement de la surveillance active dans les zones à risque (relevés épidémiologiques sur les animaux sauvages et la volaille au niveau des frontières)

La surveillance active est une partie fondamentale en matière de la surveillance de la grippe aviaire, complémentaire à la surveillance passive. En effet les déclarations sanitaires faites des producteurs sont le plus souvent en retard ou certains ne le font pas du tout. Pour le cas spécifique de la grippe aviaire, l'existence d'une maladie similaire la maladie de Newcastle (ou pseudopeste aviaire) complique la situation, des suspicions légitimes de la grippe aviaire sont simplement considérées comme la pseudopeste aviaire, maladie connue de longue date.

Pour pallier à cette insuffisance, le projet OSRO/603/USAID/FAO a initié de façon stratégique une surveillance active le long de la frontière avec le Nigéria dans régions de Tahoua et Dosso. 17 postes vétérinaires et 3 postes de suivi de l'avifaune ont été formés et bientôt équipés de motos et de matériels adéquat en vue d'assurer la surveillance active de la grippe aviaire. Cet dispositif sera étendu aux autres régions frontalières du Nigéria à savoir Maradi, Zinder, Diffa en priorité et à la région de Tillabéry frontalière du Bénin, Burkina Faso et du Mali.

Renforcement des capacités de diagnostic en laboratoire (3) tel que la collecte des échantillons et leur envoi aux laboratoires de référence de l'OIE)

Le laboratoire vétérinaire central de Niamey est déjà capable des tests sérologiques et le diagnostic de biologie moléculaire (PCR) de la grippe aviaire grâce aux appuis reçus par plusieurs partenaires :

- l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) basée à Vienne en Autriche qui a financée tout l'équipement, réactifs et formation du personnel du laboratoire de la réaction de de polymérisation en chaîne (PCR) à travers le TCP/NER/5//011 et le contrat de recherche No 1448 ;
- La FAO à travers le TCP/RAF/3016 et le projet OSRO/603/USAID/FAO pour la fourniture de kits sérologiques, kits de prélèvements et le petits matériel de laboartoire ;
- La coopération française pour la fourniture de kits sérologiques et le petits matériel du laboratoire.

Le LABOCEL Niamey vient d'être doté d'équipement pour la PCR à temps réel, dans le cadre de la coopération entre la Direction du laboratoire vétérinaire et l'Institut d'Immunologie du Laboratoire National de Santé du Luxembourg.

Concernant le diagnostic de la grippe aviaire, le LABOCEL Niamey est capable de faire le diagnostic de la grippe aviaire H5N1 grâce au laboratoire de biologie moléculaire, il ne reste que le séquençage pour déterminer le caractère hautement pathogène

Les laboratoires régionaux de Tahoua et Zinder font aussi les diagnostic sérologiques de la grippe aviaire suite à une formation financée par le projet OSRO/603/USAID/FAO en janvier 2007 à Niamey.

Pour consolider les acquis dans ce domaine, un équipement complémentaire et des réactifs seront achetés par le projet. Le laboratoire régional de Zinder et un local muni de six salles d'un ancien bâtiment à Niamey seront réhabilités. La réhabilitation du local de Niamey permettra d'isoler le laboratoire de biologie moléculaire des autres laboratoires.

L'achat d'un séquenceur et la formation sur le séquençage permettront désormais de faire le diagnostic définitif de l'influenza aviaire hautement pathogène ce qui raccourcira le délai de diagnostic et allègera le

travail des laboratoires de référence qui pourront être complètement débordés selon l'évolution de la maladie dans le monde.

Mise en place et équipement d'équipes de réaction rapide (7) (équipement en matériel préventif, véhicules,...)

Le personnel de surveillance sur le terrain sera doté de moyens logistiques, de matériels de prélèvements et des fiches d'enquêtes.

Il est prévu l'achat de 13 véhicules dont 3 véhicules tout terrain car pour les 3 laboratoires (Niamey, Tahoua et Zinder), 10 véhicules tout terrain pick up dont 2 pour la Direction de la santé animale 8 pour les 8 régions et 40 motos Cross pour les agents de poste de surveillance.

Bonnes Pratiques pour les producteurs avicoles (formation, sensibilisation sur les mesures de biosécurité dans les fermes)

Des formations en l'encontre des producteurs avicoles seront prévus et concerneront principalement les mesures suivantes :

Mesures concernant les personnes :

- limiter l'accès aux bâtiments d'élevage pour toute personne extérieure, susceptibles de contaminer les animaux par le biais de leurs vêtements, chaussures ou mains. (ex : vétérinaire, technicien , marchands). Des vêtements protecteurs doivent leur être mis à disposition.
- Le personnel travaillant sur la ferme doit porter des vêtements spécifiques, laissés sur site (chaussures, blouses, ...) Ces équipements doivent être nettoyés régulièrement.
- Des pédiluves (désinfection des chaussures) doivent être présents à l'entrée de chaque bâtiment et entretenus (désinfectants renouvelés / 2 j max).
- Un nettoyage des mains doit être réalisé avant d'entrer dans les locaux où sont détenus les animaux.

En élevage :

But : limiter au maximum les risques d'introduction de pathogènes.

Mesures concernant les animaux :

Les animaux infectés d'AI sont les principales sources de contamination des animaux sains. Par conséquent :

- Eviter les contacts entre volailles domestiques et les oiseaux sauvages : protéger les points d'abreuvement et d'alimentation avec des clôtures ou filets.
- Séparer les différentes espèces élevées sur la ferme (ex : canard, porcs).
- Eviter les contacts avec les autres animaux, notamment les chiens, les chats, les rongeurs.
- Réaliser une quarantaine (3 semaines est la durée optimale) pour les oiseaux nouvellement introduits ou ré-introduits (ex : animaux invendus sur les marchés) avant de les mélanger au troupeau dans la ferme.
- Appliquer l'élevage en bandes séparées (« all-in / all-out ») permet un meilleur contrôle des maladies en général.

Riposte

C. Consolider les Programmes de Contrôle du HPAI et les Plans d'Endiguement des Epidémies = Mesures de Contrôle (dans le cas de re-émergence et de réintroduction du virus du HPAI)

C.1 Zonage du pays, selon les procédures de l'OIE (3 zones) et contrôle du déplacement :

En cas d'apparition de foyer de la grippe aviaire 3 zones seront déterminées :

- la zone infecté, d'environ 3 kms autour du foyer, c'est la zone d'abattage ;
- la zone de protection en cas de vaccination ou zone de surveillance active et intensive, d'un rayon de 10 kms à partir de la limite de la zone infectée ;
- La zone de surveillance c'est le reste du pays.

L'expérience vécue dans les deux foyers de grippe aviaire qu'a connu le Niger est jointe en annexe.

C.2 Procédures d'éradication + mesures préventives de vaccination :

La stratégie adoptée par le Niger est celle de stamping-out sans vaccination.

Dans la zone infectée, toute la volaille domestique est abattue et incinérée.

Les lieux contaminés sont désinfectés.

Les propriétaires dont la volaille est abattue sont indemnisés selon une grille officielle adoptée.

C.3 Opérations de désinfection et d'enlèvement des carcasses :

Le virus de la grippe aviaire est sensible à la plupart des antiseptiques courants, mais le produit Virkon est privilégié dans les opérations de désinfection parce qu'il n'est nocif ni sur la santé humaine et ni pour l'environnement.

Il sera acheté en même temps que les appareils de pulvérisation.

C.4 Compensation des producteurs (5% de la population avicole totale) :

Le cheptel avicole nigérien est estimé entre 25 à 30 millions de têtes, largement dominé par le secteur traditionnel extensif.

Il est prévu un fonds d'indemnisation des propriétaires en cas d'abattage sanitaire dans les foyers de grippe aviaire.

L'expérience vécue avec le foyer de Magaria où l'abattage a été organisé dans 47 villages sur une bande de 15 kms de long et 10 kms de large, il y a eu 17 605 de têtes de volaille abattue pour un coût d'indemnisation de 18 876 250 F. Ceci est en partie dû à faible densité de la volaille, car l'élevage avicole au Niger est dominé par le secteur traditionnel extensif.

Le budget total de l'opération était de 43 000 000 F

L'opération a été un succès pour plusieurs raisons :

- Politique de confinement de la volaille à l'échelle nationale en vigueur, ceci évite toute diffusion d'éventuels foyers ;
- La politique d'indemnisation conséquente et immédiate avec une grille officielle à l'appui ;
- Les appuis techniques et financiers des partenaires au développement (AFD, FAO, OMS, Nigeria, USA etc....) ;
- La coopération franche de la population de Magaria.

Si la situation épidémiologique s'empire (on ne le souhaite pas), on peut avoir à assainir une dizaine de foyers de la taille de celui de Magaria chaque année.

C.5 Campagne de vaccination (si nécessaire, exemple d'un corridor vaccinal le long des frontières), y compris les coûts de la vaccination opérationnelle mais non les vaccins déjà livrés en B3)

Un stock de vaccin est prévu et stocké au niveau de la direction de la santé animale pour vacciner en cas de nécessité dans la zone de protection ou dans n'importe quelle zone stratégique. Elle pourra être le long de la frontière en cas de menace de réintroduction de la maladie à partir d'un pays voisin infecté.

C.6 Surveillances active et passive 6 mois minimum après l'éradication

Après toute opération d'abattage, il y a un vide sanitaire d'au moins 21 jours dans la zone d'abattage, par contre dans la zone autour de celle-ci il est nécessaire de faire une surveillance active pendant un temps assez long pour s'assurer que le foyer est réellement éteint.

Des prélèvements (écouvillons et sérums) seront collectés aux fins d'analyses de laboratoire afin de pouvoir détecter toute infection.

C.7. Installation et fonctionnement d'un centre de gestion de la crise (national et antenne décentralisée) :

La gestion technique de la grippe aviaire au Niger est gérée par le Comité National, les comités régionaux, départementaux et locaux.

Suite à une mission suivie de ces différents comités du 7 au 14 février 2007, faite par le Comité national sur instruction du Ministre des Ressources animales assurant la tutelle de la lutte contre la grippe aviaire, l'une des principales contraintes identifiées était le manque de moyens de fonctionnement de ces dits comités. Ils seront appuyés en moyens de communications, bureautique dans le cadre de ce projet.

Réhabilitation de la fièvre avicole

Mise en œuvre du plan de gestion environnementale

Recherche action /études :

consolidation du plan de prévention et de contrôle du HPAI (vérification de l'opérationnalité, tels que les exercices de simulation) :

Il existe un plan opérationnel en santé animal, mais sa validation mérite d'être faite par un exercice à grande échelle pour s'assurer de la maîtrise des différents outils par tous les acteurs. L'expérience vécue lors du premier foyer de grippe aviaire à Magaria région de Zinder en février 2007 a démontré toutes les difficultés de mise en œuvre de la lutte, les services vétérinaires étant pratiquement pris au dépourvu.
Simulation globale, voir le SNU

Adaptation de la réglementation nationale sur le HPAI (politique d'éradication, stratégie de vaccination ; stratégie de compensation, chaîne de commande, etc)

En matière de lutte contre les maladies animales, la police sanitaire est définie par les textes en vigueur notamment :

- L'Arrêté N°021/MRA/SG du 04 avril 2006 fixant la Grille d'indemnisation des propriétaires de volailles en cas d'abattage sanitaire et ses modalités d'application dans les foyers de grippe aviaire hautement pathogène
- L'arrêté interministériel n°0021/MRA/MHE/LCD/MSP/LCE/MCI/PSP du 16 février 2006 modifiant l'arrêté N° 0722/MRA/MHE/LCD/MSP/LCE/MCI/PSP du 06 décembre 2005 portant interdiction d'importations des produits d'origine aviaire et leurs sous produits..
- La Loi n° 70 - 19 du 18 Septembre 1970 portant code de l'Élevage et le Décret d'application n° 71-98 du 19 juin 1971 portant réglementation de la Police Sanitaire des Animaux Domestiques .

Cette loi a été remplacée par la Loi Cadre sur l'Elevage en 2004. Des Décrets et Arrêtés d'application devaient compléter celle-ci.

Si l'application de ces textes a permis de maîtriser les 2 foyers qu'a connus le Niger, il n'en demeure pas moins qu'une réglementation spécifique de lutte contre la grippe aviaire mérite d'être élaborée, validée et diffusée.

Un consultant sera recruté pour élaborer cette réglementation adaptée pour une durée d'un mois.

Préparation du Renforcement durable à long terme : réalisation d'une évaluation des services vétérinaires (SV ou VS en anglais) sur la base d'un outil PVS

L'émergence des maladies animales hautement contagieuses avec des conséquences dramatiques tant sur le plan économique, social, nutritionnel et sanitaire de la population, commande une meilleure vision des services vétérinaires. Ce service est la première ligne de front dans la lutte contre les maladies animales, par conséquent ses attributions, organisation, fonctionnement méritent d'être clairement définis pour répondre aux défis de l'heure.

Une étude sera diligentée pour qu'un consultant expérimenté de haut niveau puisse évaluer les forces et faiblesses de nos services vétérinaires et faire des propositions concrètes pour sa redynamisation et réadaptation.

La durée de l'étude est estimée à 2 mois.

Inventaire /cartographie de fermes avicoles semi-intensives (secteur 2) (+ sondage avicole)

La situation des fermes avicole est mal maîtrisée; avec l'avènement de la grippe aviaire et le rôle épidémiologique qu'elle peuvent jouer, l'inventaire exhaustif et leurs localisations seront déterminées.

L'objectif ici est d'avoir une carte d'inventaire, **un consultant sera recruté pour une période de deux mois à cet effet.**

Suivi et évaluation :

Grippe Aviaire au Niger: Propositions des Activités et Coûts du Projet

Composante 1 : Santé Animale

A. Accroître la capacité de Prévention et d'Alerte du Virus Aviaire hautement Pathogène (HPAI)

A.1. Adaptation de la réglementation nationale sur le HPAI (politique d'éradication, stratégie de vaccination ; stratégie de compensation, chaîne de commande, etc)

A.2 consolidation du plan de prévention et de contrôle du HPAI (vérification de l'opérationnalité, tels que les exercices de simulation)

A.3 Sessions de formation sur les mesures de prévention et de contrôle aux niveaux national, régional et départemental (telles que la mise en application de la réglementation sur le HPAI) (Approximativement 130 agents-3 sessions)

A.4. Préparation du Renforcement durable à long terme : réalisation d'une évaluation des services vétérinaires (SV ou VS en anglais) sur la base d'un outil PVS

B. Renforcer la Surveillance de la Maladie, la Capacité de Diagnostic = Mesures Préventives

B.1 Renforcement du système de surveillance passive à l'intérieur du pays (surveillance de la maladie au niveau de la communauté et réseaux de prévention précoce)

B.2 Renforcement de la surveillance active dans les zones à risque (relevés épidémiologiques sur les animaux sauvages et la volaille au niveau des frontières)

B.3 sécurisation des pools de vaccin (via le fonds de vaccin OIE (12,5% de toutes les volailles)

B.4 Renforcement des capacités de diagnostic en laboratoire (3) tel que la collecte des échantillons et leur envoi aux laboratoires de référence de l'OIE)

B.5 Mise en place et équipement d'équipes de réaction rapide (7) (équipement en matériel préventif, véhicules,...)

B.6 Inventaire /cartographie de fermes avicoles semi-intensives (secteur 2) (+ sondage avicole)

B.7 Bonnes Pratiques pour les producteurs avicoles (formation, sensibilisation sur les mesures de biosécurité dans les fermes)

C. Consolider les Programmes de Contrôle du HPAI et les Plans d'Endiguement des Epidémies = Mesures de Contrôle (dans le cas de re-émergence et de réintroduction du virus du HPAI)

C.1 Zonage du pays, selon les procédures de l'OIE (3 zones) et contrôle du déplacement

- C.2 Procédures d'éradication + mesures préventives de vaccination
- C.3 Opérations de désinfection et d'enlèvement des carcasses
- C.4 Compensation des producteurs (5% de la population avicole totale)
- C.5 Campagne de vaccination (si nécessaire, exemple d'un corridor vaccinal le long des frontières) , y compris les coûts de la vaccination opérationnelle mais non les vaccins déjà livrés en B3)
- C.6 Surveillances active et passive 6 mois minimum après l'éradication
- C.7. Installation et fonctionnement d'un centre de gestion de la crise (national et antenne décentralisée)

Composante 2 : Santé de l'Homme

- A. Accroître la capacité de Surveillance de la Santé Publique
 - A.1 Accroître le système actuel de surveillance de la Santé Publique
 - A.2 Renforcer la capacité des laboratoires de santé publique
 - A.3. Former les agents de santé publique sur la capacité de surveillance et de diagnostique
 - A.4 Améliorer le système actuel d'information et de gestion des données de la santé
- B Renforcer la capacité d'Alerte du système sanitaire
 - B.1 Mesures sociales distancées + formation des agents de cliniques/santé
 - B.2 Promotion de la santé humaine, par exemple mesures préventives de santé + formation des agents de cliniques/santé
 - B.3 Achat des biens et services pour améliorer la livraison des services par les cliniques de santé publique
 - B.4 Améliorer le système de gestion des Achats et des livraisons pour appuyer la livraison des services de santé

Composante 3 : Sensibilisation Publique et Communication

- 1 Consultations et formations des participants
- 2 Formation des médias
- 3 essai, production et diffusion des messages des messages
- 4 Sensibilisation et Mobilisation Sociale
- 5 Communications pour la surveillance
- 6 Communications pour la compensation
- 7 système de reportage à temps réel

Composante 4: Appui a la mise en œuvre, Suivi et Evaluation

Axe Surveillance

AXE : LA RIPOSTE

Objectifs	Stratégie	Activités	Ressources :	Observations
Objectif général : Eviter la survenue d'une pandémie de la grippe aviaire au Niger				
Objectifs spécifiques : • Eradiquer les foyers de la GA au Niger	• Mise en œuvre du plan de police sanitaire	• Arrêts d'infection • Acquisition du matériel et moyen pour l'abattage • Délimitation des périmètres d'infection • Interdiction de vente et saisie de volaille, oiseaux sauvages et produits dérivés des volailles dans les zones infectées • Confinement de la volaille • Mise en quarantaine • Abattage, incinération des volailles abattus, désinfection des locaux et vide sanitaire et indemnisation des propriétaires • Surveillance après abattage • Suivi rigoureux • Interdiction de chasser et incinération des cadavres d'oiseaux morts au niveau des points d'eaux	• Matériel roulant (véhicules et motos) • Personnel qualifié suffisant • Carburant • Frais indemnisation • Frais déplacement • Kit de protection de prélèvement et d'expédition des prélèvements • Chaîne de froid • Frais de vaccin et du matériel de vaccination	
Objectif spécifique II : Eviter la transmission de la volaille à l'homme	Mise en œuvre des programmes de l'IEC à l'endroit de la population	• Elaboration d'un plan de communication • Elaboration et mise en œuvre effective d'un plan de campagne de vaccination de la volaille • Mise en œuvre du plan de communication (se référer aux travaux du groupe III)	Voir groupe III	Les coûts se référer au plan d'urgence national

Objectifs	Stratégie	Activités	Ressources :	Observations
Objectif spécifique III : Eviter la transmission d'homme à homme en cas de la forme humaine déclarée	• Préparation d'une réponse appropriée sur les suspects humains	• Suivi des personnes contact et sujets à risque • Mettre la zone atteinte en quarantaine • Détection et notification des cas humains sur le territoire national • Prise en charge correcte selon la procédure opérationnelle standard des cas confirmés • Suivi et prise en charge des cas possibles (personne contact et malades) • Application des mesures du plan de communication • Isolement des malades	• Matériel roulant (véhicules et motos) • Personnel qualifié suffisant • Carburant • Frais déplacement • Kit de protection, de prélèvement et d'expédition des prélèvements • Chaîne de froid • Frais de médicament et vaccin contre le virus de la grippe humaine • Locaux et équipements appropriés	Les coûts se référer au plan d'urgence national

NB : Penser aux mesures d'accompagnement pour pallier au préjudice causé chez les fermiers (reconstitution du cheptel)

Axe Communication :

Les principaux obstacles identifiés en occasion de missions de évaluation :

- Malgré la situation au Nigeria, il y a de moins en moins d'intérêt sur ce sujet
- Tendance à passer de l'indifférence à la panique: pas de place pour la prévention
- Rumeurs qui nient l'existence de la maladie
- Beaucoup de confusion à cause de la similitude de la G.A. avec d'autres maladies de la volaille
- Sujet nouveau et complexe
- Faible mise en œuvre sans surveillance et gratification

Principales recommandations de l'étude CAP

1. En plus de faire un paquet minimum de messages pour toutes les cibles, il faut prévoir des messages pour chaque cible, et prévoir des interlocuteurs pour la sensibilisation par cible : les marabouts pour les hommes, les mères éducatrices pour les femmes/ filles, les enseignants pour les élèves.
2. Il est intéressant de combiner plusieurs activités et partenaires au même endroit pour plus d'efficacité.
3. En attendant de régler le problème de rayon d'écoute ou de diffusion des radios, on peut privilégier la sensibilisation de proximité, de porte à porte.
4. On pourrait s'appuyer sur les arguments religieux pour interdire la chasse aux oiseaux sauvages par les enfants.
5. Il est fort intéressant d'inclure les catégories qui ne sont pas encore touchées par les activités de sensibilisation : restaurateurs (trices), professionnels de la volaille (vendeurs, plumeurs, rôtisseurs).
6. Il faut harmoniser et coordonner les messages au niveau national ou régional, pour éviter la pluralité de messages dans un même site ainsi que les messages de panique.

7. Il est nécessaire de réaliser des messages et des stratégies de communication pour différents scénarios : cas de prévention, cas de suspicion de foyer animal, cas de réponse à un foyer (abattage, compensation, interdiction...), cas de pandémie.
8. Il est préférable de réviser les recommandations qui induisent des réactions de méfiance (cas du port de mouchoir pour égorger).
9. L'appellation « *mura sunsaé* » en hausa (« rhume des oiseaux »), n'évoque pas chez les populations la gravité et l'importance de la Grippe Aviaire. On pourrait y ajouter « H5N1 » pour indiquer qu'il s'agit d'une maladie spécifique et pas de rhume des oiseaux en général.
10. Avec l'expérience actuelle de connaissances des messages par les élèves, il faut multiplier ou renforcer les activités à travers les écoles et les COGES ; généraliser l'expérience à travers toutes les écoles du primaire et du secondaire.
11. On peut envisager un partenariat avec les radios de grande écoute (BBC, DW, Voix de l'Amérique, Chine) pour éviter ou prévenir la diffusion de messages de panique ou de messages incorrects.

&

IV Budget 2007-2010

COMPOSANTE/A CTIVITE	RESPONSAB LE	MOYENS	Coûts CFA 2007	Coûts CFA 2008	Coûts CFA 2009	Coûts CFA 2010	Coûts CFA TOTAL
Composante 1 : Renforcement des capacités de la Cellule Permanente et des comites à tous les niveaux : national, régional et départemental							
Activité 1.1. Actualiser les arrêtés portant création de la Cellule Permanente et des comites à tous les niveaux	MRA, Gouverneurs, Prefets et Maires	PM	-		-	-	-
Activité 1.2. Assurer le fonctionnement de la Cellule Permanente et des comites à tous les niveaux	Comite National	PM	-				-
1 Cellule nationale :							-
3 ordinateurs portable et entretien			2 400 000	300 000	300 000	300 000	3 300 000
2 data show et entretien			2 000 000	60 000	60 000	60 000	2 180 000
1 Fax : installation et fonctionnement			200 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Installation et fonctionnement d'1 ligne téléphonique			300 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	3 900 000

Installation et abonnement d'Internet (haut débit)			500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 500 000
1 imprimante couleur et entretien (encre)			1 000 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
1 Photocopieur et entretien (encre)			2 000 000	400 000	400 000	400 000	3 200 000
achat 10 téléphones portable			1 000 000				1 000 000
achat 2 téléphones Turaya			2 000 000				2 000 000
achat carte Turaya				1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Cartes téléphoniques (une carte de 10,000 pour 10 membres de la cellule par semaine pendant 52 semaines)			1 300 000	5 200 000	5 200 000,00	5 200 000	16 900 000
Equipement mobilier				1 500 000	300 000	300 000	2 100 000
Fournitures de bureau (400,000 /mois)			1 200 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	15 600 000
1 véhicule 4x4				25 000 000			25 000 000
Entretien + Assurance				2 800 000	2 800 000	2 800 000	8 400 000
Carburant (cours internes)			912 500	3 650 000	3 650 000	3 650 000	11 862 500

Fonctionnement Cellule Permanente			150 000	600 000	600 000	600 000	1 950 000
.secretaire .comptable .administrateurs			4 650 000	18 600 000	18 600 000	18 600 000	60 450 000
8 Comites régionaux							-
8 micro- ordinateurs et accessoires (PC)			12 000 000				12 000 000
Fournitures de bureau pour 8 comitees			2 400 000	9 600 000	9 600 000	9 600 000	31 200 000
Entretien vehicules			2 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	26 000 000
Carburant pour les courses internes			1 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	13 000 000
des Cartes téléphoniques (une carte de 10000 pour le point focal de la cellule par semaine pendant 52 semaines)			1 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	13 000 000
36 Comites Départementaux							-
36 micro- ordinateurs de bureau (PC)			48 000 000				48 000 000
Fournitures de bureau pour 36 comitees				18 000 000	18 000 000	18 000 000	54 000 000

Entretien vehicules				9 000 000	9 000 000	9 000 000	27 000 000
Carburant pour les missions et courses internes				18 000 000	18 000 000	18 000 000	54 000 000
des Cartes téléphoniques (une carte de 2,500 pour le point focal du comitee 52 semaines)			1 170 000	4 680 000	4 680 000	4 680 000	15 210 000
Formation intégrée en cascade		.1 atelier national .8 ateliers regionaux .36 ateliers departementaux		150 000 000			150 000 000
Participation a des rencontres internationales			20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	80 000 000
SOUS TOTAL 1			107 182 500	311 990 000	135 790 000	135 790 000	690 752 500
Composante 2: Communication							
Assurer la circulation de l'information a tous les niveaux							
Creation et gestion d'un site web			1 500 000	500 000	500 000	500 000	3 000 000
Edition d'un bulletin de liaison			1 500 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	10 500 000
2.1 production et diffusion des supports							-

educatifs							
Elaboration et reactualisation des messages	Unité communicatio n		1 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	13 000 000
Traduction des messages en langues nationales	Unité communicatio n	Frais de traduction	200 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 200 000
Reproduction des messages (affiches, spots audio, spots vidéo)	Unité communicatio n	Frais de reproduction	10 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	70 000 000
Diffusion des messages sur le mass media			10 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	160 000 000
2.2 Mobilisation sociale							-
animation communitaires (relais)			10 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	310 000 000
sensibilisation dans les ecoles			10 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	310 000 000
emission publiques			5 000 000	72 000 000	72 000 000	72 000 000	221 000 000
2.3. Organiser des réunions de sensibilisation							-

Organisation des réunions (nationaux, régionaux et départementaux) de sensibilisation Cibles : Autorités, Enseignants, leaders d'opinion, ONG/A, Elus, Journalistes, Forces de défense et de sécurité	Unité communication		4 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	64 000 000
sensibilisation groupes cibles (vendeurs de la volailles, éleveurs, plumeurs, restaurateurs, rotisseurs)			1 500 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	16 500 000
2.4 Organiser des sessions de formation en communication							-
formation des formateurs en communication d'urgence (niveau régional et départemental)			4 000 000	25 000 000			29 000 000
formation des journalistes de la presse écrite			1 500 000				1 500 000

2.5 Appuyer les structures identifiées pour le relais de l'information	Cellule permanente						-
associations, relais animateurs, ong, organisations a base communautaires.				20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000 000
SOUS TOTAL 2			60 200 000	420 500 000	395 500 000	395 500 000	1 271 700 000
Composante 3: Surveillance							
3.1 Suivi de l'avifaune (dans les zones humides)	Unité environnement						
Equipements		24 jumelles		3 600 000			3 600 000
		10 Longue - Vue		5 000 000			5 000 000
		10 GPS		2 000 000			2 000 000
		10 Appareils photos numériques avec zoom		10 000 000			10 000 000
		32 Compteurs		640 000			640 000
Dotation en moyens de déplacement		3 Vedettes rapides		15 000 000			15 000 000
		20 motos DT 125		40 000 000			40 000 000
		8 Véhicules pick up		200 000 000			200 000 000
Réparation des véhicules existants				10 000 000	5 000 000	5 000 000	20 000 000

Entretien vedettes		Frais		1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Carburant		Frais		42 000 000	42 000 000	42 000 000	126 000 000
Déplacement		Frais		60 000 000	60 000 000	60 000 000	180 000 000
Sous total 3.1				389 240 000	108 000 000	108 000 000	605 240 000
3.2 Surveillance de la volaille domestique							-
Equippement laboratoire		.construction infrastructures .rehabilitation infrastructures .equipement labo.materiel technique.logistique	20 000 000	300 000 000	100 000 000	100 000 000	520 000 000
Equippement terrain		.matériel de protection .equipement informatique .logistique (moto, vehicules) .chaîne de froid	50 000 000	500 000 000	300 000 000	100 000 000	950 000 000
surveillance active de la volaille domestique (fermes, marchés, villages)	Unité Santé animale	.carburant .frais de mission .reproduction fiche d'enquete .frais d'envoi de prelevement	37 500 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	487 500 000

Appui a la surveillance passive		.carburant .frais de mission .reproduction fiche d'enquete .frais d'envoi de prelevement	12 500 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	162 500 000
Activité3. 2.1 Renforcer le contrôle aux frontières terrestres, aéroportuaires et fluviales et à l'intérieur du pays;	Comité National						-
Directives pour le contrôle au niveau des brigades de douane, de gendarmerie, de police, de l'environnement.		PM	-				-
Directives pour le contrôle au niveau des Postes aéroportuaires		PM	-				-
Mise en ouvre des directives de controles a niveau de frontiere		.carburant .frais de communication .frais de surveillance .100 postes X 360,000 FCFA par an		36 000 000	36 000 000	36 000 000	108 000 000

Activité 3. 2.2 Diffuser l'arrêté d'interdiction	Comité National						-
Multiplication de l'arrêté et sa mise à disposition des FDS	Comité National	PM (Fonctionnem ent cellules)	-				-
Diffusion de l'arrêté chaque mois par les radios pour informer les populations	Comité National	Communiqués radio national dans toutes les langues 20,00 0CFA par communiqué 9 langues 1 fois par mois 2,160,00 0	540 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	7 020 000
Faire la situation de toutes les fermes avicoles au Niger	Unité Santé Animale	Frais de consultation local	-	10 000 000	2 000 000	2 000 000	14 000 000
Former/recycler les acteurs en surveillance et à la riposte contre la grippe aviaire (formation en cascade)	Unité Santé Animale			32 000 000	10 000 000	10 000 000	52 000 000
Sous total 3.2			120 540 000	1 080 160 000	650 160 000	450 160 000	2 301 020 000
3.3: Assurer la recherche active des cas humains de grippe aviaire	Unité santé Humaine						-

Equippement laboratoire		.rehabilitation 3 laboratoires .equipement labo .reactifs et consommable s .materiel technique .logistique		50 000 000	10 000 000	10 000 000	70 000 000
Equippement terrain		.materiel de protection.equ ippement informatique.l ogistique (moto, vehicules, radio BLU).kit de prelevement. materiel de transport et conservation echantillons		300 000 000	50 000 000	50 000 000	400 000 000
surveillance active de cas humains	Unité Santé humaine	.carburant .frais de mission .reproduction fiche (d'enquete, investigation, notification) .frais d'envoi de prelevement		50 000 000	50 000 000	50 000 000	150 000 000

Appui a la surveillance passive		.carburant .frais de mission .reproduction fiche d'enquete .frais d'envoi de prelevement		20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000 000
Former/recycler les acteurs en surveillance et à la riposte contre la grippe aviaire (districts sanitaires)	Unité Santé humaine			130 200 000	65 100 000	32 550 000	227 850 000
SOUS TOTAL Surveillance Humaine 3.3			-	550 200 000	195 100 000	162 550 000	907 850 000
SOUS TOTAL 3			120 540 000	2 019 600 000	953 260 000	720 710 000	3 814 110 000
Composante 4: Riposte							
4.1 Sante animale							
Prise d'arrêtés d'infection	Gouverneur, préfet, maire		0				
Acquisition du matériel et moyen pour l'abattage		.EPI .desinfectants .pulverisateur s .incinerateurs	30 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	330 000 000
Délimitation des périmètres d'infection	MRA	.acquisition logiciel carte .formation en SIG et cartographie		50 000 000	5 000 000	5 000 000	60 000 000

Interdiction de vente et saisie de volaille, oiseaux sauvages et produits dérivés des volailles dans les zones infectées	MRA	.Mesure d'interdiction .carburant .frais déplacement .communication d'urgence		90 000 000	90 000 000	90 000 000	270 000 000
Abattage, incinération des volailles abattus, désinfection des locaux, vaccination perifocale et vide sanitaire		.frais déplacement équipes d'abattage .carburant transport équipes .carburant incinération .sensibilisation .vaccination perifocale	50 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	650 000 000
indemnisation des propriétaires	ME/F		30 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	930 000 000
Surveillance après abattage		.frais déplacement .carburant	12 500 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	162 500 000
Interdiction de chasser et incinération des cadavres d'oiseaux morts au niveau des points d'eaux	ME	.frais déplacement .carburant	25 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	325 000 000
vaccination strategique (12,5% chapetel)		.frais déplacement. carburant.vaccin .materiel		350 000 000	350 000 000	350 000 000	1 050 000 000

		technique					
Sous total 4.1			147 500 000	1 240 000 000	1 195 000 000	1 195 000 000	3 777 500 000
4.2 Sante humaine							-
Formation et recyclage personnel de sante sur la detection et prise en charge a niveau National et Regional		.frais de formation		27 000 000	27 000 000	27 000 000	81 000 000
Détection precoce et notification des cas humains sur le territoire national		.frais deplacement .carburant .fiche de notification .kit d'urgence	5 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	65 000 000
Mise de la zone atteinte en quarantaine	Gouverneur, prefet, maire	.frais deplacement .carburant		25 000 000	25 000 000	25 000 000	75 000 000
Prise en charge correcte selon la procédure opérationnelle standard des cas confirmés		.medicaments .equipement reanimation .EPI .indemnité de risque	5 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	155 000 000

Isolement des malades		.construction et aménagement salles d'isolement .équipement des salles .fonctionnement structure .entretien malades		320 000 000	80 000 000	80 000 000	480 000 000
Suivi et prise en charge des personnes contact et sujets à risque		.frais déplacement. carburant.kit d'urgence	6 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	96 000 000
vaccination strategique grippe saisoniere (sugets a risque)		.vaccin grippe saisoniere .fonctionnement chaine de froids .materiel technique		50 000 000	50 000 000	50 000 000	
vaccination pandemique		.vaccin grippe pandemique .fonctionnement chaine de froids .materiel technique	0	0	0	0	
Sous total 4.2			16000000	522000000	282000000	282000000	952000000
SOUS TOTAL 4			163 500 000	1 762 000 000	1 477 000 000	1 477 000 000	4 729 500 000
Composante 5: Mise en ouvre d'un plan de gestion environnementale (PGE)							
Etude et reactualisation du plan de gestion environnementale			25 000 000		25 000 000		50 000 000

		.fonctionnement .formation (biosecurite) .equipement					
Execution du PGE	Comite National			75 000 000	50 000 000	50 000 000	175 000 000
SOUS TOTAL 5			25 000 000	75 000 000	75 000 000	50 000 000	225 000 000
Composante 6: Etudes et Recherche / Action							
Realisation des études	Comite National			85 000 000	10 000 000		95 000 000
Appuyer la recherche (isolement, caracterisation, outils de diagnostic, vaccin, etc...)	Comite National			60 000 000	30 000 000	30 000 000	120 000 000
Exercice de simulation	Comite National			30 000 000		30 000 000	60 000 000
SOUS TOTAL 6			-	175 000 000	40 000 000	60 000 000	275 000 000
Composante 7. Réhabilitation de la filière avicole							
Appui à l'élevage familial	Comite National/DPA -PF/INRAN			100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
Soutien de la filière moderne	Comite National/DPA -PF/INRAN			200 000 000	200 000 000	200 000 000	600 000 000
Réduction d'impact chez les acteurs du circuit de	Comite National/DPA -PF/INRAN			50 000 000	50 000	50 000 000	150 000 000

distribution							
Sous Total 7				350 000 000	350 000 000	350 000 000	1 050 000 000
Composante 8: Suivi / Evaluation							
Organiser des missions de supervision sur terrain (national, regional, depart)				25 000 000	25 000 000	25 000 000	75 000 000
Organiser des réunions d'évaluation et de coordination (national, regional, depart)				20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000 000
Evaluation (a mi parcour et final)				15 000 000		25 000 000	
Audit							
SOUS TOTAL 8			-	60 000 000	45 000 000	70 000 000	135 000 000
TOTAL GENERAL			476 422 500	5 174 090 000	3 471 550 000	3 259 000 000	12 191 062 500

Annexes

Annexe 1 Stratégie d'abattage

Carte de Zonage Foyer de Magaria

Source : Réseau SANI, MRA, Niamey Niger

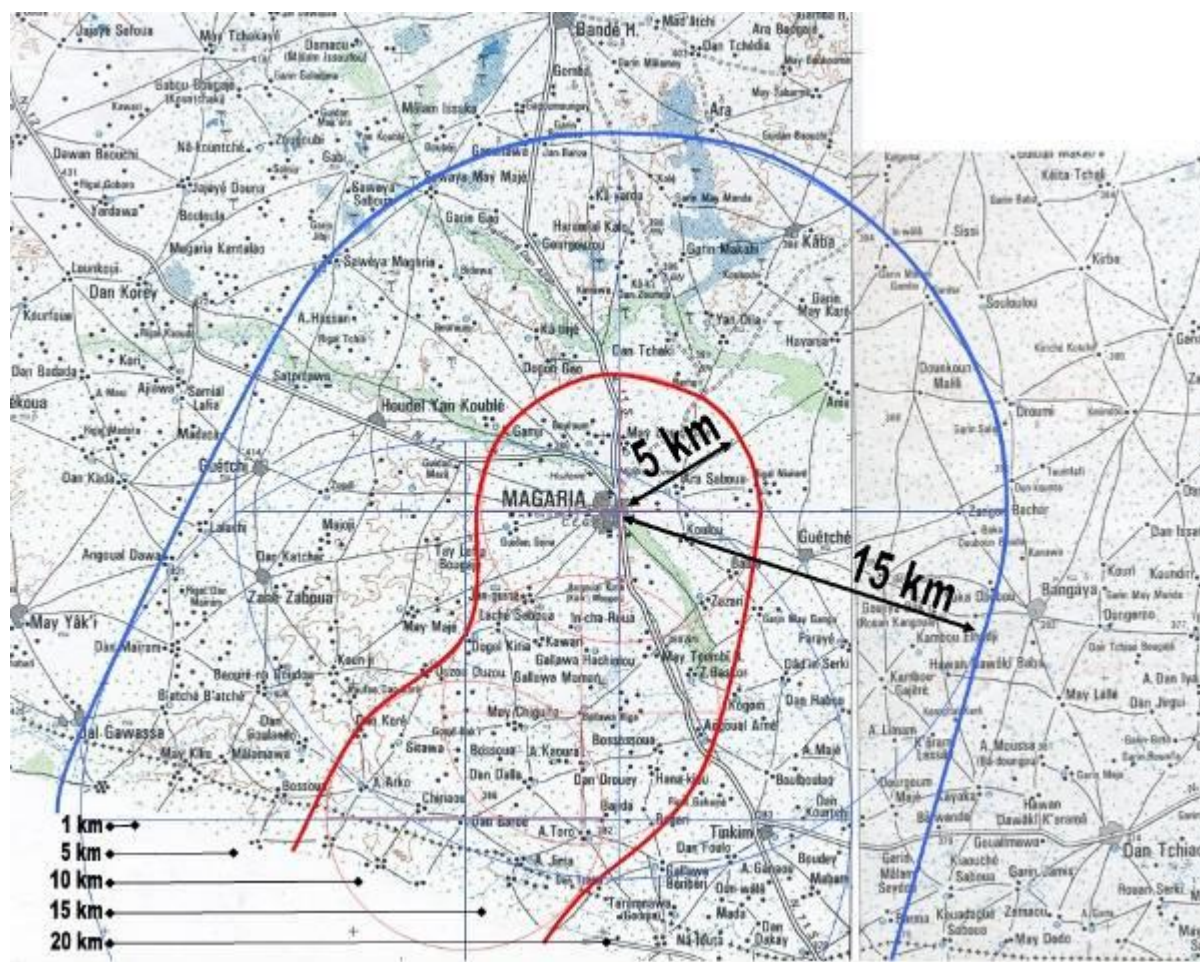


Photo Equipes d'abattage Magaria



Capture de volaille et mise en sac Plastique Magaria



Annexe 2 Contributions Partenaires

PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE AU NIGER RESSOURCES DISPONIBLES ET MOBILISABLES SITUATION AU 13/07/06

Bailleurs	Origine/nature des fonds	Statut	Conditions d'attribution	Total	Approuvé le :	Utilisation prévue	Référence plan National		Mise en oeuvre par	Dépensé ou engagé \$	Dépensé ou engagé F CFA	Total CFA (1\$=545 FCFA)
							Volet	Mesure				
FAO-Programme Global Grippe Aviaire (1)	Fonds GA	Approuvé	-	45000\$	févr-06	Consultant national, frais déplacement, fournitures, formation, autre à préciser	Santé animale	2,4,6,7,8,11,12	FAO	38 988	21 248 460	24 525 000
FAO-Programme Global Grippe Aviaire (1)	Fonds GA	Approuvé	(en nature)	45000\$	févr-06	PPE, réactifs diagnostics, désinfectant, pulvérisateurs, caisses réfrigérantes, kits d'autopsie et de prélèvements	Santé animale	4,7,1,9	FAO	18 000	9 810 000	21 800 000
FAO-Programme Global Grippe Aviaire (1)	Fonds GA	Approuvé	(en nature)	PM	févr-06	Experts vétérinaires et opérations Internationaux : 5 missions = 2 mois	Santé animale	11,02,13	FAO	PM		-
FAO-Programme Global Grippe Aviaire (1)	Fonds GA	Approuvé	(en nature)	PM	janv-06	Prélèvement et analyse échantillons faune sauvage (xxx échantillons)	Santé animale	10,15	FAO-CIRAD	PM		-

FAO-Programme Global Grippe Aviaire (1)	Fonds GA	Approuvé	(en nature)	PM	févr-06	Formation diagnostic laboratoire Bamako 20-24 Mars 06-1 participant	Santé animale	5,7,8,9,10,15	FAO	PM		-
FAO-Programme Global Grippe Aviaire (1)	Fonds GA	Approuvé	-	5 000	mars-06	Etude socio-économique	Santé animale	2,4,5,6,7,8,9,12,14	FAO	PM		2 725 000
FAO-Programme Global Grippe Aviaire (1)	Fonds GA	Approuvé	(en nature)	PM	oct-05	Atelier de lancement-Bamako Janvier 06-prise en charge 3 participants	Santé animale Communication	1,3,4,6,8	FAO-UEMOA	PM		-
FAO-PSSA	Fonds secteur agricole Niger	Approuvé	(en nature)	PM	févr-06	Mise à disposition véhicule 4x4 formation "journées vétérinaires"	Santé animale	2,4,8	FAO	PM		-
Union Européenne-PACE	PACE	Approuvé	-	96485000CFA	???	Frais de déplacement, analyse, police sanitaire, IEC	Santé animale	1,2,3,4,5,8,10	MRA	PM		96 485 000
Union Européenne-Budget Ordonateur National	Fonds généraux Niger	Approuvé	requête à adresser à cellule UE	15000000CFA	mars-06	Cellule de crise	Coordination	-	Min. Economie	27 523		15 000 000
Etats-Unis-USAID	Fonds GA	Approuvé	(en nature)	???	février	1000 kits PPE	Santé animale	4,7,8,10,11,15,16	USAID	???		-
Coopération Française	Fonds généraux Niger	Approuvé partiel	Approbation donateur	100 000 euro	févr-06	Frais de déplacement, réactifs diagnostic, PPE, transport échantillons, à préciser	Santé animale	4,5,6,7,10,11	MRA	6 000	3930000	65 590 000

Coopération Française-PSEAU (1)	Fonds généraux Niger	Approuvé	-	100 000 000 cfa	Fin mars	Compensation, frais déplacements, équipements, logistique	Santé animale	7,5,4,	Etat/ Pseau	53 117	34791635	10 000 000
Plan Niger (2)	???	Approuvé	-	41000000CFA	???	Communication	Communication	1,3,4,	Plan Niger	30 108 000	30 108 000	41 000 000
Banque Africaine de Développement	Fonds GA	Négotiation finale	Approbation du projet	500 000\$	-	à préciser	Santé animale 300 000 Santé humaine 200 000	-	MRA / MSP/LE	-		185 000 250
Etats-Unis-USAID	Fonds GA	Négotiation finale	Approbation du projet	200000\$	-	Région Tahoua: surveillance, analyse laboratoire, équipements, communication		4,5,13,3,	FAO	-		109 000 000
Banque Mondiale (projet d'appui privatisation) prêt	Fonds généraux Niger	Négotiation finale	décision gouvernement	1000000\$	-	S.A restructuration	à préciser	-	Etat	-		545 000 000
Banque Islamique de Développement	Fonds GA	Négotiation finale	soumettre projet	80000\$	-	à préciser	à préciser	-	à préciser	-		43 600 000
UNFPA	Fonds GA	???	????	50000\$	???	affectation à rediscuter	à préciser	3,4,	???	0		27 250 000
UNICEF	-	-	-	825000\$	-	Communication		3	UNICEF	35%	157368750	449 625 000
PNUD	-	-	-	50000\$	-	appui fonctionnement de cellule de crise	Coordination	1	PNUD	20%	5450000	27 250 000

OMS	-	-	-	110000\$	-	Formation, fourn. Bur, Mission terrain, Carburant, Assistance Technique	-	1,2,4,5	-	-		-
CRS	-	-	-	9 775 625 cfa		formation et surveillance épidémiologique	-	-	CRS	3 908 450	3 908 450	9 775 625
Croix rouge/croissant rouge	-	-	-	pas de contribution chiffrée	-	Information, sensibilisation	-	-		-		-
Care Niger	-	-	-	-	-	Formation, Diffusion, Communiquer, Carburant	-	-	CARE Niger	-		-
Nigéria	-	-	-	-	-	Equipe ment formation	-	-		-	15 000 000	15 000 000
JICA	-	-	-	-	-	Sensibilisation, Communication	-	-	JICA	-		-
Total											281 615 295	1 678 850 250

1. Plan Global multibaleurs de la FAO

2. PSEAU : Carburant, lubrifiants, Indemnisation abattaiges Magaria, frais de mission main d'œuvre

3.OMS:subvention BAD 132743 US\$;prise en charge formation 3 formateurs à Ouaga du 27 au 30 Juin 2006.